

Les infos

PLAISANCE

du Gers

JANVIER 2023

© Dessin-Joël Pajot



« *Trouver de la gaieté au milieu des raisons de désespérer* »

C'est une année exceptionnelle que nous venons de vivre : de grands projets sont nés, des travaux ont commencé et une belle synergie s'est créée autour de notre anniversaire historique des 700 ans et de notre avenir commun.

Tout d'abord, nous avons su résister au grand péril qui nous menaçait: le désert médical se profilait progressivement avec le départ à la retraite de 2 médecins généralistes, et 2 médecins restants qui n'auraient pu tenir longtemps sur un bassin de vie de 4800 habitants. Nous avons trouvé une solution avec le Conseil Départemental du Gers en créant le Centre Territorial de Santé avec désormais des médecins salariés en complément des médecins libéraux. Une chance pour notre population qui garde ainsi 4 médecins sur Plaisance. Une nouvelle généraliste arrivera au printemps, dans les locaux entièrement rénovés de l'ancienne trésorerie. Il était pour nous essentiel de trouver une nouvelle fonction à ce bâtiment laissé en friche depuis le départ du Trésor Public. L'entrée de ville sera ainsi transformée avec ce bâtiment de 200 m² rénové en 4 salles de consultations. Un nouvel aménagement de la chaussée est prévu pour permettre l'accessibilité et réduire la vitesse des automobilistes.

Nous devons faire face à d'autres obstacles : le prix de l'énergie, l'inflation, le dérèglement climatique, la pénurie d'eau...Après le passage aux leds pour faire baisser les factures d'électricité, nous avons rénové les 6 logements communaux de l'immeuble De Mentque, prévu l'instauration de la nuit noire dans plusieurs quartiers (à l'instar de l'expérimentation aux Contes), œuvré pour maintenir les services comme la piscine intercommunale, installé une aire de jeux et mis un local à disposition de la Communauté de Communes pour agrandir la crèche, autorisé l'initiative de l'école dehors sur l'île, anticipé les besoins des sapeurs-pompiers avec le projet de nouvelle caserne, accueilli de nouveaux commerces. Revitaliser notre bourg-centre,

tel est notre objectif en tant que « Petite Ville de Demain »: avec environ 80 maisons ou terrains vendus en deux ans, Plaisance attire de nouveaux habitants.

Grâce à l'organisation de CAP2022, des aides de la commune et des employés municipaux, de l'engagement des artistes, des restaurateurs, des cafetiers, des commerçants, des associations et des habitants, nous avons pu honorer dignement le souhait de notre historien Alain Lagors, l'initiateur de cet anniversaire des 700 ans. Que tous soient vivement remerciés ici.

7 weekends d'évènements sur 7 mois, de février à septembre, avec une cinquantaine d'animations qui ont fait rayonner Plaisance sur le territoire et le département. La foule des grands jours s'est ruée sur les berges de l'Arros pour retrouver ses barques illuminées et rire devant les ingénieuses caisses à savon flottantes. Après deux années de Covid, les associations ont retrouvé leur dynamisme dans les arènes, autour des places et des moulins pour célébrer la joie de vivre ici dans notre cité gersoise devant un bon plat de garbure ou de cassoulet et un verre de St Mont ou de Madiran entre amis. Vous étiez plus d'un millier aussi pour courir ou marcher à travers les rues, les sentiers et les vignes avec le trail épicurien, en passant par le lac qui n'a pas désespéré de l'été avec sa nouvelle guinguette et ses activités nautiques. Enfin, presque 3000 spectateurs sur le Val d'Adour ont profité des trente séances en plein air organisées par le cinéma l'Europe.

Nous le voyons au quotidien : malgré les menaces diverses qui nous obligent à anticiper et à nous adapter, nous faisons face, ensemble et le plus souvent dans la joie !

Pour que Plaisance demeure et devienne plus encore la ville où le bonheur s'y plaît.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2023 !

Patrick Fitan
Maire de Plaisance

L'héritage du Maire



Merci à eux !

une ville dynamique et solidaire
grâce aux bénévoles



Social et Patrimoine

- EPISODE: forte de sa nouvelle équipe et ses nouveaux adhérents, l'association propose de nouveaux ateliers, organise le marché de Noël et baptise leur cuisine au nom de Maurice Coscuella
- AEDS organise le repas de Noël pour 160 personnes et diversifie aussi ses ateliers.
- ABS s'occupe de la banque alimentaire, de la friperie-brocante solidaire, du local SDF, et participe avec l'association REGAR à l'accueil de la famille syrienne arrivée en mars.
- l'ADOM, l'ADMR et le CIAS se partagent l'aide à domicile, le portage de repas et les conseils administratifs pour les dossiers d'aide sociale.
- PPH offre à la commune la plaque commémorative des 700 ans et s'associe à la Mesange Bleue pour de nombreuses conférences.
- Certains quartiers organisent la fête des voisins (comme cette première au fond de l'impasse de la tour)
- la présence de services civiques (recrutés par INSITE et RIVAGES) en aide à nos associations.
- merci au CLAE, à la cité St Joseph et aux bénévoles pour avoir décoré les couronnes et les sapins de Noël

Culture et Festivités

Après 2 ans de Covid, c'est le retour des animations estivales régulières animées par le club taurin (avec 3 courses landaises), la Peña V5H (avec la première Novillada Goyesque), l'USP (avec un Interville bondé) et l'Amicale des pompiers, le tout accompagné des musiciens issus de l'École de musique, les Esbouhats (avec le repas spectacle aux arènes), le festival de jeu RPGERS (avec plus de 3000 participants), les Arts Plastiques (avec le Salon des Métiers d'art et la Grande Lessive) et les nombreux vide-greniers.

Alors que partout on constate la baisse de fréquentation dans les salles, le cinéma de Plaisance est un des rares à dépasser les résultats de 2019, grâce au succès de la 2e saison de notre cinéma Hors les murs avec 30 séances en plein air sur tout le territoire.

En cette année spéciale 700e anniversaire, le Comité d'Animation de Plaisance (CAP2022) a organisé un programme dense sur 7 mois avec des conférences, des expositions, des lectures, des repas conviviaux dans des lieux insolites (sur les berges, au moulin seigneurial, la battle gastronomique sur les deux places) concoctés par nos restaurateurs et associations, des marchés de producteurs sur la rue Adour rendue piétonne pour l'occasion, le tout animé par les Dandy's de l'Armagnac, des défilés de voitures anciennes, le congrès des écrivains-paysans, des concerts autour de l'orgue (avec OCMVA et les Furiosi Galante), de l'art baroque ou du rock...

3 événements inédits ont tout particulièrement marqué les esprits, car populaires, gratuits et ludiques.

Que de monde, que de fous rires et quel bel esprit lors de la « course des caisses à savons roulantes et flottantes », du «défilé des barques illuminées sous le feu d'artifice du 14 juillet» et du «Trail épicurien St Mont Vignoble en Course» ! Le rendez-vous est déjà pris pour recommencer à l'été 2023 !

Le magnifique livre de Joël Pajot et Alain Lagors sur notre bastide est encore disponible.



Mairie de Plaisance du Gers

3 Place 8 Mai 1945

du lundi au mercredi :
8h30-12h30 / 13h30-16h30
du jeudi au vendredi :
8h30-12h30

05.62.69.32.17

mairie-plaisance-du-gers@wanadoo.fr

www.plaisancedugers.fr

commune plaisance du gers

2 ■ Les infos / Plaisance du Gers

Directeur de la publication : Patrick FITAN

Rédactionnel : La commission communication / Photos : Mairie de Plaisance du Gers, Tripak, Jean de Sterck, Charline Fabères

Conception, mise en page et impression : Imprimerie ISG 32 mielan
www.imprimerie-isg.fr - 05 62 67 61 20 - imprim'vert

PRIORITÉ À LA SANTÉ

LA COMMUNE INVESTIT AU SERVICE DE LA SANTÉ POUR TOUS.



- **Inauguration du Centre Territorial de Santé (CTS)** provisoire rue Granier de Cassagnac en septembre 2022 et arrivée de 2 médecins (Dr Sallerin, puis Dr Gebbink) salariés par le Département, ainsi qu'une secrétaire et une assistante médicale. Grâce à ce programme innovant et volontariste du Département, Plaisance est la 3e commune du Gers à ouvrir un CTS en 2022. Sans cette anticipation, en complément des médecins libéraux et de notre environnement médical (pharmacie, infirmières, ambulanciers, kinésithérapeutes, ostéopathe, dentistes, opticiens, audioprothésistes), nous serions devenus un désert médical dès 2023.



- **Début des travaux du futur CTS** dans les locaux de l'ancienne trésorerie en octobre 2022 (budget prévisionnel: 337.588€ HT, dont 37% dotation de l'État, 30% de la Région, 8% du Département, 4% de l'Europe et 20% en autofinancement de la commune, soit 67.518€ HT, plus un fond de concours de la CCBVG). Prévision d'ouverture courant avril 2023, avec l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste.

En plus de redonner une fonction utile à cette friche, la situation de ce grand bâtiment en entrée de ville bénéficie de parkings à proximité, et nous oblige à repenser la sécurité et le ralentissement de la vitesse autour du pont.



- Nous pouvons espérer l'arrivée d'une pédiatre salariée vers septembre 2023. Et l'ostéopathe ouvrira son nouveau local en milieu d'année, secondée à mi-temps par un nouveau jeune collègue.

Construction d'une nouvelle caserne

Le corps des sapeurs-pompiers complète cet ensemble de l'accès aux soins si capital. La commune de Plaisance et les 13 autres communes de son secteur ont signé une convention avec le SDIS32, l'État et le Département réservant le terrain des Abouas pour la construction d'une nouvelle caserne (budget 1.140.000€ TTC). Ce projet, qui date de 2014, est aujourd'hui possible grâce à la subvention de 40% (DSIL à hauteur de 380.000€ HT) accordé par l'État, complété par 30% par le SDIS32 (285.000€ HT), et 30% par les 14 communes (dont 94.965€ pour Plaisance). La commune cède le terrain au SDIS pour l'euro symbolique et se charge, avec les différents concessionnaires, de viabiliser ce terrain.

Le SDIS32 a attribué au centre de Plaisance un nouveau véhicule de désincarcération et de lutte contre l'incendie (300.000€).

- Plaisance, bureau centralisateur du canton Pardiac-Rivière Basse (regroupant 43 communes), s'est occupé de la répartition des kits sanitaires lors des élections présidentielles et législatives tenues en avril et juin 2022.



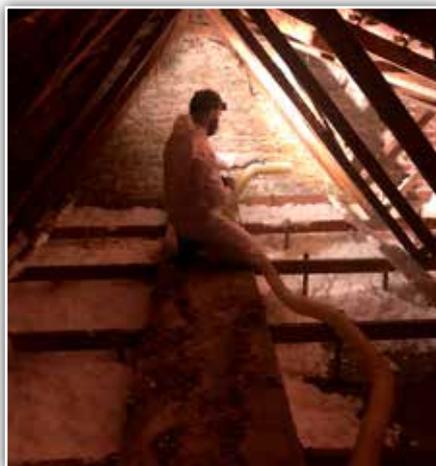


Travaux divers



La municipalité poursuit ses engagements en réalisant des travaux et investissements pour assurer la sécurité des personnes, le maintien en état des bâtiments publics et de la voirie, et proposer de nouveaux équipements.

- installation de l'aire de jeux au parc rue Armagnac
- réfection de bâtiments communaux:
 - appartements T3 et T2 refaits à neuf (De Mentque et Mairie)
 - rénovation énergétique sur 6 logements immeuble De Mentque (toit, isolation combles, fenêtres, radiateurs)
 - remplacement du chauffage air pulsé au boulodrome
- entrée cinéma et salle polyvalente : réfection du sol en béton désactivé + création place handicapée et traçage accessibilité
- cimetières et espaces publics: entretien zéro phyto (tonte, désherbage mécanique et thermique, taille des haies) / réfection du portail: sablage+peinture)
- Arènes
 - collaboration entre mairie (fournitures) et associations (bénévoles Peña et club taurin) pour repeindre murs et toril
 - nouveau panneau basket rénové
- remplacement des luminaires par des LEDs en mairie, au boulodrome, au square JL. Quereilhac
- Lac: réfection bâtiment Octogone, plage, terrain pour installation du Duck Wake Park
- Voirie: enrobé à froid (24T), point-à-temps, entretien bords de route sur les 35km de voirie (épareuse)
 - fossé: curage devant Bonabri, busage derrière Intermarché
 - croisement RD946 et RD373: démolition du terre-plein et nouveau traçage zébré
 - réfection du chemin de Riberotte (à côté de l'île) suite aux intempéries de 2019
 - réagir aux urgences (élagage d'arbres tombés sur la voirie avec pellicule ou sur la rivière avec SMAA)
 - 2 panneaux « Bastide à deux places fondée en 1322 » sur la D946
 - envisager les moyens pour ralentir la vitesse et sécuriser l'entrée de ville (pont, futur centre de santé) et décourager le passage des poids-lourds en centre-ville (hors livraison): aménagement d'écluses, rétrécissement par voie alternée, voie unique sur le pont; fluidifier la rue des Pyrénées



Développement économique

Nos commerces jouent indéniablement un rôle majeur dans la vie de notre centre-bourg et participent à son attractivité. Quelques exemples qui illustrent le dynamisme de Plaisance :

- ouverture de nouveaux commerces à qui nous souhaitons la bienvenue: Nathalie Lecoq « Tata Folies » (personnalisation de textiles et d'objets), Delia Moreno « le bois en musique » (luthière), Valérie Vitteaut « Des clics et des mots » (secrétaire à la carte-aide aux séniors), Hélène Cupillard/Xavier Delerce/Cécile Goblet «COCHLEA» (audioprothésistes), et Barney Cannell «ÉCOTOPIE» (épicerie zéro déchet)
- Implantation de l'entreprise Costedoat (mécanique agricole), avec une ouverture prévue en septembre-octobre 2023
- création de 10 box à louer de 18m² par la société Localoutou, dont 5 box encore disponibles
- agrandissement de la pizzeria « La Parenthèse »: création d'une salle et d'un emploi ; modernisation d'Intermarché prévue en 2023
- vitalité et diversité du marché hebdomadaire le jeudi avec plus de 50 camelots réguliers
- lotissement de la Plaine: totalité des parcelles vendues ou réservées, Permis de construire en cours pour les projets de résidence séniors Âges et Vie (16 logements) et de HLM Toit familial de Gascogne (9 logements).
- zonage du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) en cours, en respect de la loi Climat et Résilience,
- signature de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) du programme Petites Villes de Demain. Cette convention prévoit des actions portant notamment sur l'habitat, le commerce, l'urbanisme, les services publics.
- 2 locaux commerciaux sont à louer place de la mairie



Environnement-Eau

Les impacts du dérèglement climatique sont visibles partout, y compris chez nous: à la crue de l'Arros en janvier 2022 a succédé une terrible sécheresse. Notre bastide s'adapte et fait en sorte que les services publics perdurent. La préservation de l'environnement contribue à notre qualité de vie.

- piscine: œuvrer au sein de la CCBVG pour maintenir les piscines pendant l'été malgré leur coût
- le camping de l'Arros fait preuve de résilience en innovant avec 3 systèmes anti-inondations: Floodframe pour un bungalow et un chalet, FlowStop pour le lagon.
- creusement d'un embarcadère sur l'Arros pour les barques et les caisses à savons, à pérenniser pour l'accès pompiers
- régulation des écluses et des rigoles souterraines depuis le canal de Cassagnac
- ramassage des déchets par le club de canoé-kayak
- test arrosage écologique par porosité à l'aide de pots en argile
- fabrication de jardinières en régie mises en place à l'entrée et sur la place de la mairie
- entretien par notre jardinier de l'espace végétalisé au monument aux morts et sur le square de la mairie, décorations végétales au parc de l'aire de jeux
- mise en place de canisettes pour les déjections canines à l'aire de jeux et au Wake Park
- évolution de la réglementation collecte et tri des déchets avec le SICTOM OUEST: barrières installées à la déchetterie, pose de plateformes et bornes semi-enterrées ou enterrées en 2023



Tourisme

En tant que facilitateur, la municipalité accompagne les porteurs de projets.



- ouverture du DUCK WAKE PARK à la base de loisirs du lac: guinguette et sports nautiques. Le succès est au rendez-vous dès la première saison. Réouverture en mai 2023.

- bilan du Minigolf : 964 entrées adultes et 483 entrées enfants



- Balisage du chemin «entre Bastides et Vallons» en collaboration avec la CCBVG: un chemin de 19km entre Plaisance et Marciac pour piétons et VTT

- Plaisance labellisée commune touristique grâce à ses nombreux hébergements et animations

SPORT & EDUCATION



- nouveaux clubs : tennis, boxe-savate
- nouvelles équipes féminines au rugby et au handball
- des initiations et des tournois pour les jeunes au foot, au rugby, à la pêche, au tir à l'arc, au badminton, au canoé-kayak... notamment pendant le FORUM DES ASSOCIATIONS qui se tient le premier samedi de septembre
- les sanitaires et le chauffage de l'école maternelle, ainsi que la cuisine de l'Espace Jeunes rénovés par la communauté de communes et l'ouverture de la crèche « la ronde des lutins » 4j/7
- l'école dehors organisée pour les CM1 et les CM2 en pleine nature
- distribution d'ordinateurs portables par le Département aux 6e et 5e du collège Pasteur (Plaisance est le seul collège du Gers pour l'instant à bénéficier de cette aide pour lutter contre la fracture numérique).



Finances



Budget communal prévisionnel 2022

Dépenses et Recettes Fonctionnement : 1 991 373,69 €
 Dépenses et recettes Investissement : 1 300 773,92 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
DESIGNATION	MONTANT
Charges à caractères général	471 203,31
Charges de personnel et frais assimilés	596 588,61
Autres charges de gestion courante	120 033,00
Charges financières	72 000,00
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues	10 000,00
Virement à la section d'investissement	709 486,77
Opération d'ordre de transfert entre sections	11 062,00
TOTAL DEPENSES	1 991 373,69

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
DESIGNATION	MONTANT
Atténuations de charges	20 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	10 850,00
Impôts et taxes	869 672,00
Dotations, subventions et participations	427 759,00
Autres produits de gestion courante	165 000,00
Produits financiers	100,00
Produits exceptionnels	4 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	493 992,69
TOTAL DEPENSES	1 991 373,69

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
DESIGNATION	MONTANT
Emprunts et dettes assimilés	214 143,15
Immobilisations incorporelles	3 000,00
Immobilisations corporelles	889 335,82
Autres immobilisations financières	30 000,00
Déficit d'investissement reporté	164 294,95
TOTAL DEPENSES	1 300 773,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
DESIGNATION	MONTANT
Virement de la section de fonctionnement	709 486,77
Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	320 308,95
Subventions d'investissement reçues	256 916,20
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 062,00
TOTAL DEPENSES	1 300 773,92

Subventions aux associations 2022

ASSOCIATION BOUTIQUE DES SOLIDARITES	1 000.00
CAP2022	4 000.00
COURSE LANDAISE ASSOCIATION SPORTIVE	1 000.00
DONNEURS DE SANG DES BASTIDES ET VALLONS DU GERS	100.00
ECOLE DE MUSIQUE DE PLAISANCE	4 000.00
FNACA	170.00
FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE	1 722.00
HANDBALL ASS COTEAUX DE GASCOGNE	2 000.00
LES ANCIENS DE L USP - LOUS ESBOUHATS	500.00
MESANGE BLEUE	100.00
MINAO CLUB	300.00
MULTICULTURELLE ASSOCIATION	1 000.00
ORGUE CULTURE ET MUSIQUES EN VAL D'ADOUR	800.00
PENA VIVEMENT 5 HEURES ASSOCIATION	2 000.00
PLAISANCE CANOE KAYAK	900.00
RIVAGES	200.00
U.S.P. GYM VOLONTAIRE	110.00
U.S.P. RUGBY	3 500.00
AEDS	240.00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3 200.00
VAL D'ARROS ADOUR FOOT	1 220.00
MARCIAC CULTURE PATRIMOINE ET TRADITION	250.00
ATELIER ARTS PLASTIQUES	1 400.00
TOTAL	29 712.00



LA PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

1322 -2022 . Année fondatrice pour une année fondamentale. L'anniversaire de notre commune a été fêté dignement ce qui ne peut que nous ravir. En effet, dès le bulletin municipal de janvier 2021 nous incitions la majorité à suivre l'intuition de Alain Lagors pour faire de cette année une belle année plaisantine. Et ce fut le cas. Nous remercions ainsi l'ensemble des acteurs associatifs, culturels et sportifs, les commerçants, l'office de Tourisme du Pays du Val d'Adour, la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers et la mairie de Plaisance pour les efforts conjugués.

A l'heure du bilan, lorsque l'esprit quitte à regret les festivités pour étudier les dossiers municipaux, le regard est plus mitigé. Les conseillers d'opposition se félicitent de voir que leurs efforts et leurs idées payent lorsque la majorité daigne les écouter. Ainsi, nous avons pu grâce au plan France Relance financer une partie de la restauration de l'immeuble de Mentque ; nous avançons dans le programme petites villes de demain ce qui permettra aux particuliers de participer à la rénovation de notre centre-ville en bénéficiant notamment de crédits d'impôts lorsqu'ils achèteront et rénoveront pour louer au sein du périmètre retenu ; nos efforts sur le dossier de la gendarmerie se traduisent par une augmentation du loyer annuel versé par l'État à notre commune alors même que la précédente municipalité avait dû batailler ferme pour ne pas le voir diminuer; enfin, le dossier de la nuit noire avance, trop lentement à cause des réticences initiales de la majorité, de façon pas assez transparente et démocratique (absence de concertation et de réunion publique) mais il avance. Sur tous ces sujets, notre action a été déterminante.

Au-delà de certaines satisfactions, nous ne pouvons que regretter une gestion erratique des dossiers par la majorité actuelle : le choix de construire une caserne de pompiers plutôt que de rénover engendre un surcroît de dépenses en laissant une friche dans le cœur du village tandis que la conduite du dossier du centre de santé s'est faite sans réflexion quant l'emplacement le plus stratégique entraînant là aussi des dépenses supplémentaires. À ce sujet, certains membres de notre groupe doutent même de l'opportunité d'une telle démarche. De même, après l'augmentation légale de 3,5 % en juillet 2022, Patrick Fitan, soutenu par l'ensemble de ses conseillers a décidé d'augmenter son indemnité de maire de plus de 25 % alors même que la majorité élue s'était engagée sur un niveau d'indemnité identique à celui de Régis Soubabère en fin de mandat. Une fois de plus, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Nous déplorons également des traitements inéquitables entre commerçants et entre associations. Enfin, nous regrettons, l'absence de programme pluriannuel de travaux de voirie, l'incapacité à réfléchir à une valorisation du patrimoine de la commune, un appauvrissement de ce même patrimoine (cessions sans reconstitution) et le manque d'attention accordé à l'entretien et l'embellissement de notre commune.

Dès lors, concitoyens de Plaisance, vous contenterez-vous du bonheur simple (et réussi) des festivités qui vous ont été données ou bien jetterez-vous un regard nécessairement circonspect sur la gestion des dossiers par la majorité actuelle ? Limiterons-nous notre exercice démocratique à la locution latine panem et circenses (du pain et des jeux) ou bien demanderons-nous des comptes à ceux qui se servent bien plus qu'ils ne nous servent ? C'est à chacun d'entre vous, à chacun d'entre nous de choisir si nous souhaitons être citoyens ou spectateurs.

Pour notre commune et pour vous-mêmes, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour Plaisance un jour, pour Plaisance toujours.

Simone BROUSTET, Muriel DEVILLONI et Romain DUPORT

ETAT CIVIL

En 2022, 7 mariages et 3 PACS, 38 décès, 8 naissances ont été recensés, ainsi que 161 élèves aux écoles (47 en maternelle, 114 en primaire), 148 élèves au collège.



Autorisations d'urbanisme: 34 Déclarations Préalables, 60 Certificats d'Urbanisme, 19 Permis de construire, et au total environ 33 ventes de terrains et maisons. 948 dossiers CNI/Passeports ont été traités.

Les infos concernant les démarches administratives (urbanisme, carte grise, carte d'identité...) sont sur le site de la commune www.plaisancedugers.fr



INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT du 19 janvier au 18 février 2023

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins, réévaluer les dotations de l'État et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Une lettre et une notice d'information seront déposées dans votre boîte aux lettres par un agent recenseur. Suivez les instructions: se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Se faire recenser est obligatoire.

Pour en savoir plus, rdv sur le site le-recensement-et-moi.fr

Infos Bus LIO ligne 961

Bus entre Tarbes et Mont de Marsan, arrêt et horaires devant le Casino. 2 €

Pour les **passesports et cartes d'identité**, une pré-demande est à établir sur : www.ants.gouv.fr.

Prendre RDV à la mairie au 05.62.69.32.17 pour établir les dossiers les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
REMISE des titres sans rdv le mardi (journée), jeudi matin et vendredi matin

Si l'électricité est coupée suite à un délestage du réseau, et si les réseaux téléphoniques sont indisponibles, un accueil de secours sera assuré à la caserne des pompiers située au 51 Rue des Pyrénées.

FRANCE SERVICES

installée dans les locaux de la Poste, vous aide pour toutes démarches administratives (carte grise et cession ANTS, pré-demande CNI et Passeport, CAF, retraite, impôts, prime Rénov, chèque fuel), du lundi au samedi.

Perspectives 2023

- arrivée d'un nouveau médecin salarié avec l'ouverture du nouveau CTS courant avril, et d'une pédiatre en septembre
- début des travaux de la nouvelle caserne des pompiers à l'automne, et des travaux de la crèche intercommunale au début de l'année
- installer des tables adaptées PMR pour l'espace seniors à côté de l'aire de jeux
- poursuivre la Nuit Noire (extinction de l'éclairage public) sur 4 lotissements au printemps et 7 autres quartiers avant la fin de l'année
- renouveler la flotte du matériel roulant: achat camion et manitou
- réfection des trottoirs rue des Pyrénées
- tronçon de route à refaire aux Contes
- consolidation du pont seigneurial
- création de pontons de pêche et tables pique-nique au lac par la fédération française de pêche
- poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments publics